

# Une orientation pensée comme un outil de tri social des élèves

Le 26 juin, le ministre a présenté le rapport « refonder l'orientation, un enjeu État-Régions ».

Or, les préconisations contenues dans ce rapport ne répondent aucunement aux objectifs d'amélioration de l'orientation des jeunes, d'égalité territoriale, ni même d'une meilleure mixité des filières de formation, pourtant affichés par le ministre ... Bien au contraire !

Le rapport propose en effet :

- la suppression des CIO pour n'en laisser qu'un (ou 2) par département.
- la création d'antennes de ce CIO départemental dans les lycées « têtes de réseau » dans lesquels seraient affectés 4 ou 5 PsyEN. Les PsyEN seraient ainsi placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement, leur faisant perdre la neutralité essentielle au suivi des situations !

Quant aux collègues ... le rapport ne les évoque même pas !

- le remaniement des missions de PsyEN pour qu'ils/elles deviennent « ingénieurs de l'orientation ». Pour les auteurs de ce rapport, les missions actuelles des PsyEN seraient ainsi trop centrées sur la difficulté des élèves et pas assez vers cette « ingénierie » de l'orientation !
- le ré déploiement des directeurs de CIO et l'éclatement de leurs missions au service des rectorats, des IEN, etc.
- la transformation des CDI en Bibliolabs, espace commun de travail des PsyEN et des professeurs, et qui pourraient intégrer des antennes du CIO.

- une certification de professeur ou CPE référent en charge de l'orientation.... pour remplacer les PsyEN... dont les recrutements se réduisent d'année en année.

Si ce rapport devait être mis en application par le gouvernement, l'impact en serait dramatique, tant pour les PsyEN que pour le public !

Fidèle à sa conception très particulière du dialogue social, le ministre de l'Education prévoit de communiquer son arbitrage en octobre ... mais « en OFF » les services sont priés de préparer les personnels à de profondes restructurations... ■